

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CYSOING PADEL CLUB

SAS CYSOING PADEL CLUB

350 rue de la Muque – 59830 Cysoing – France

RCS : 938497203

Capital social : 1000€

Téléphone : 0743698570

Document officiel – Version complète

Mise à jour : 21/01/2026

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) et le Règlement Intérieur définissent les conditions d'accès, d'utilisation et de fonctionnement du Cysoing Padel Club.

Ils s'appliquent à toute personne physique ou morale fréquentant l'établissement, à quelque titre que ce soit (joueur, adhérent, client, visiteur, accompagnant).

L'accès au club implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGV et du règlement intérieur.

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1.1 Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les modalités de :

- réservation de terrains de padel,
- accès aux infrastructures sportives,
- participation aux activités sportives, événements, tournois, stages,
- utilisation des services annexes (bar, restauration, boutique, etc.).

1.2 Réservation

Les réservations peuvent être effectuées :

- via la plateforme MatchPoint,
- via l'application du club,
- ou directement à l'accueil.

Toute réservation devient définitive après paiement intégral.

Le club se réserve le droit de refuser toute réservation en cas de comportement abusif, non-respect des règles ou incident antérieur.

1.3 Accès aux installations

L'accès aux terrains est strictement réservé aux personnes ayant :

- réservé un créneau valide,
- réglé leur prestation,
- accepté les présentes CGV.

Un système de code d'accès ou QR code peut être exigé.

1.4 Annulation – modification

Toute annulation doit être effectuée au minimum 48 heures avant le créneau réservé.

Passé ce délai :

- aucun remboursement,
- aucun avoir,
- aucune modification.

Le club peut toutefois accorder un geste commercial exceptionnel sans obligation.

1.5 Retards – non-présentation

- Retard supérieur à 10 minutes : le créneau peut être réattribué
 - Non-présentation : perte intégrale du créneau
 - Aucun remboursement ou report ne sera effectué
-

1.6 Tarifs – paiement

Les prix sont exprimés en euros TTC.

Les tarifs peuvent être modifiés à tout moment sans préavis, mais les réservations déjà confirmées restent au tarif en vigueur lors de l'achat.

Le paiement est exigible avant toute utilisation.

1.7 Responsabilité – risques sportifs

Le padel est un sport impliquant des risques physiques (chutes, collisions, entorses, traumatismes, blessures musculaires ou articulaires).

Chaque utilisateur reconnaît :

- pratiquer sous sa responsabilité exclusive,
- être apte physiquement à la pratique,
- avoir connaissance des risques liés à l'activité.

Le club ne peut être tenu responsable des blessures résultant :

- d'un comportement inadapté,
 - du non-respect des règles,
 - d'une mauvaise utilisation des installations,
 - ou d'une condition médicale préexistante.
-

1.8 Assurance

Chaque utilisateur doit être couvert par une assurance responsabilité civile personnelle.

Il est fortement recommandé de souscrire une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels liés à la pratique sportive.

1.9 Force majeure

Le club ne pourra être tenu responsable en cas de :

- fermeture administrative,
- intempéries,
- panne technique,
- grève,
- incendie,
- ou tout événement extérieur indépendant de sa volonté.

Dans ces cas, un report ou remboursement pourra être proposé sans indemnité complémentaire.

1.10 Mineurs

Les mineurs peuvent accéder au club uniquement sous réserve :

- d'autorisation parentale,
- de la responsabilité du représentant légal.

Le représentant légal reste responsable du mineur en dehors des périodes d'encadrement assurées par le club.

1.11 Données personnelles (RGPD)

Les données collectées sont utilisées pour :

- gestion des réservations,
- facturation,
- communication club,
- obligations légales.

Conformément au RGPD, chaque utilisateur dispose de droits :

- accès,
 - rectification,
 - suppression,
 - opposition,
 - portabilité.
-

1.12 Médiation de la consommation

Conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, le consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Coordonnées du médiateur : [à compléter]

1.13 Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout litige fera l'objet d'une tentative de résolution amiable avant toute action judiciaire.

2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

2.1 Champ d'application

Le présent règlement s'applique à toute personne entrant dans l'enceinte du club, y compris les accompagnants et visiteurs.

2.2 Accès au club

L'accès est interdit aux personnes :

- en état d'ivresse,
 - sous influence de stupéfiants,
 - agressives ou violentes,
 - portant atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.
-

2.3 Comportement général

Tout comportement portant atteinte au bon fonctionnement du club est interdit :

- insultes,
 - violences,
 - dégradations,
 - comportements dangereux,
 - non-respect du personnel.
-

2.4 Tenue vestimentaire

Une tenue de sport adaptée est obligatoire.

Sont interdits :

- chaussures inadaptées,
 - crampons métalliques,
 - torse nu,
 - pieds nus.
-

2.5 Hygiène – propreté

Il est interdit de :

- cracher,
 - jeter des déchets au sol,
 - dégrader les installations,
 - laisser des enfants sans surveillance.
-

2.6 Tabac – alcool – substances

Interdiction stricte :

- de fumer (y compris cigarette électronique),
 - d'introduire ou consommer des drogues,
 - consommation d'alcool hors zones autorisées.
-

2.7 Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du club.

2.8 Vestiaires et sanitaires

Les vestiaires sont accessibles aux utilisateurs.

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou perte.

Toute activité inappropriée est interdite.

2.9 Objets personnels

Les objets personnels restent sous la responsabilité exclusive de leur propriétaire.

Aucune surveillance n'est assurée.

2.10 Vidéosurveillance

Le club est équipé d'un système de vidéosurveillance pour la sécurité des biens et des personnes.

Les images sont conservées conformément à la réglementation.

2.11 Sécurité

Le respect des consignes de sécurité est obligatoire.

Présence d'un défibrillateur sur site.

Urgences :

- Pompiers : 18
 - SAMU : 15
-

2.12 Sanctions

Tout manquement peut entraîner :

- avertissement,
- exclusion temporaire,

- exclusion définitive,
sans remboursement.
-

3. SANTÉ – APTITUDE PHYSIQUE

Chaque utilisateur déclare être apte à la pratique du padel.

Il lui appartient de consulter un professionnel de santé en cas de doute.

Le club n'effectue aucun contrôle médical et décline toute responsabilité en cas d'inaptitude.

4. DROIT À L'IMAGE

Sauf opposition écrite préalable, les utilisateurs autorisent le club à utiliser leur image (photos, vidéos) pour :

- communication,
- promotion,
- réseaux sociaux,
- site internet.

Autorisation gratuite, mondiale et sans limitation de durée.

5. CLUB HOUSE – RESTAURATION

Accès réservé aux clients.

Interdiction d'apporter des consommations extérieures sans autorisation.

Vente d'alcool interdite aux mineurs.

Le personnel peut refuser la vente d'alcool à toute personne en état d'ébriété.

6. RÉSERVATIONS – ACCÈS – UTILISATION

Tout dépassement de créneau est facturé.

Le non-respect des règles entraîne exclusion possible.

Le club peut contrôler les accès via code ou QR code.

7. RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE

Le club ne peut être tenu responsable :

- des blessures liées à la pratique sportive,
- des vols ou pertes,
- des comportements des utilisateurs.

Toute dégradation est facturée à son auteur.

8. ACCEPTATION

Toute entrée, réservation ou utilisation implique acceptation :

- des CGV,
 - du règlement intérieur.
-

9. MENTIONS LÉGALES

Éditeur : SAS Cysoing Padel Club
Adresse : 350 rue de la Muque – 59830 Cysoing
Directeur de publication : Victor Delecroix

Thomas Delecroix